

VITRY-AUX-LOGES

BULLETIN MUNICIPAL n°41

2026

La mairie

Les finances

Les réalisations 2025

Vie municipale

Associations





Chères Vitrylogiennes, chers Vitrylogiens,

Vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les affaires de notre commune, avec une équipe municipale en partie renouvelée et je tiens à vous en remercier sincèrement. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé les années précédentes, avec la même ligne de conduite : agir avec proximité et responsabilité, au service exclusif de l'intérêt général.

Les premiers mois de ce mandat ont été marqués par plusieurs événements importants.

Le désengagement de la Caisse d'Épargne et sa décision de supprimer le distributeur de billets dans notre commune ont suscité de légitimes inquiétudes. La municipalité s'est pleinement mobilisée pour alerter médias, parlementaires et dirigeants de la Banque de France sur notre situation et tenter d'intervenir pour revenir sur cette décision. Malgré ces actions, la Caisse d'Épargne a choisi de maintenir sa position, nous travaillons avec différents partenaires pour tenter de trouver des solutions qui viseraient à limiter l'impact de cette décision et préserver l'accès aux services essentiels pour tous.

Parallèlement, plusieurs chantiers structurants pour la commune se sont achevés : les travaux d'isolation et de modernisation du système de chauffage de la résidence Autonomie Henri Deschamps, ainsi que la mise en séparatif des eaux usées dans le lotissement de la Croix Bougé. Ces projets traduisent notre volonté constante d'améliorer le cadre de vie, d'entretenir le patrimoine communal, de répondre aux normes en vigueur et d'agir concrètement en faveur de la santé publique et de la transition énergétique.

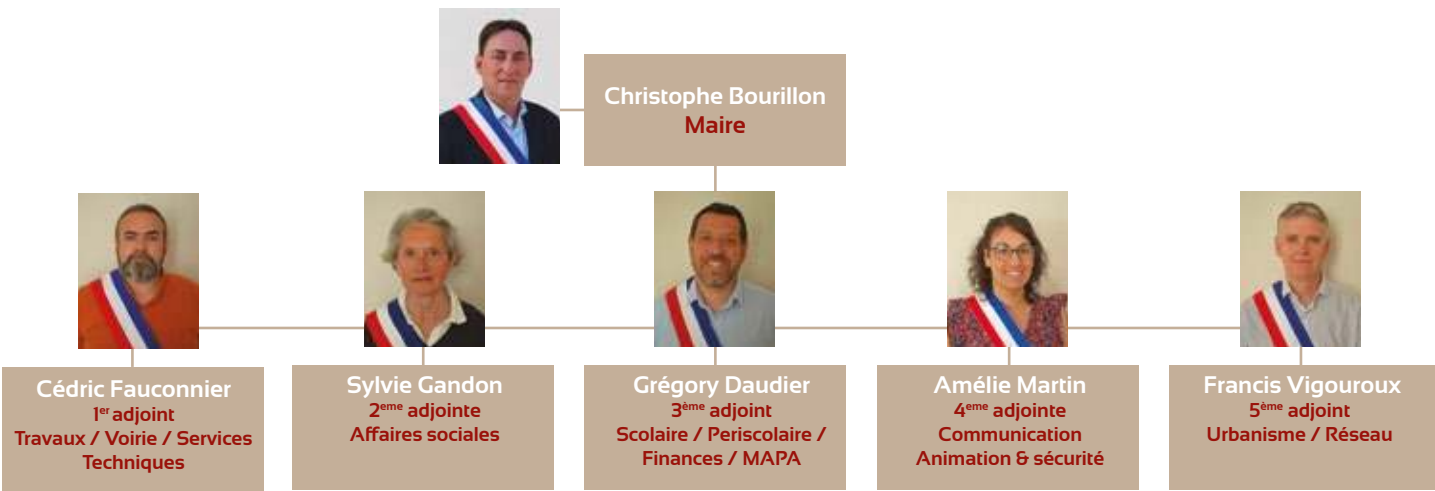
Les mois à venir seront tout aussi déterminants. Le remplacement d'une partie des canalisations d'eau, le réaménagement et l'extension des locaux périscolaires, ainsi que la construction d'une chaufferie centrale biomasse alimentée par copeaux de bois avec son réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments communaux, constituent des investissements majeurs pour l'avenir de Vitry-aux-Loges. Ils témoignent d'une politique volontariste, tournée vers des équipements plus performants, durables et adaptés aux besoins de nos habitants.

La commune s'attache également à rechercher, avec rigueur et persévérance, l'ensemble des subventions mobilisables afin de contenir l'effort financier local et de mener à bien ces projets ambitieux dans des conditions responsables.

Ce mandat sera placé sous le signe de l'écoute, du dialogue et de l'action. Avec l'ensemble du conseil municipal, de nos agents, nous continuerons à œuvrer pour un village dynamique, engagé auprès de nos écoles, associations, commerçants et artisans, attentifs à chacun et tournés vers l'avenir.

Je vous souhaite un très bel été, une bonne lecture de ce bulletin municipal et reste, avec toute l'équipe, à votre disposition.

Christophe Bourillon
Maire de Vitry-aux-Loges



De gauche à droite : Francis Vigouroux, Henri Chassigneux, Jacques Cévest, Amélie Martin, Marine Mitault, Nicole Mallet, Christophe Bourillon, Adrien Asselin, Felix Hernandez, Christel Barbier, Amélie Mante, Sylvie Gandon, Annie Dion, Dominique Maçon, Catherine Rouzic, Grégory Daudier, Véronique Bertin, Yann Chevalier, Cédric Fauconnier.

Commissions municipales

TRAVAUX	URBANISME & RÉSEAUX	ANIMATION & COMMUNICATION	SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE	FINANCES MAPA/CAO	SOCIAL	SÉCURITÉ
C. Fauconnier	F. Vigouroux	A. Martin	G. Daudier	G. Daudier	S. Gandon	A. Martin
J. Cévest	J. Cévest	N. Mallet	A. Dion	J. Cévest	N. Mallet	H. Chassigneux
D. Maçon	N. Mallet	H. Chassigneux	A. Mante	D. Maçon	C. Barbier	V. Bertin
H. Chassigneux	F. Hernandez	A. Dion	M. Mitault	F. Hernandez	A. Dion	M. Mitault
F. Hernandez	C. Rouzic	A. Mante	A. Martin	C. Rouzic	A. Mante	
C. Rouzic	C. Barbier	A. Asselin	F. Vigouroux	C. Barbier	M. Mitault	
C. Barbier	A. Asselin			Y. Chevalier		
V. Bertin						
Y. Chevalier						



Les agents assurant les services municipaux sont regroupés en 5 pôles

Directrice générale des services et secrétaire générale : Claire Sicard

Le service administratif :

Virginie Sanchez : secrétaire générale adjointe, responsable services administratifs, finances et comptabilité

Françoise Heurtematte : eau-assainissement, urbanisme, élections, accueil, état-civil

Juliette Garraud : état-civil, cimetière, accueil, vie associative et communication

Le service scolaire et périscolaire :

Mélissa Daviaud : responsable de service périscolaire

Ludvine Avezard, Victor Philippon, Justine Salgado, Ema Langrand : animateur-rices

Brigitte Jean-Charles, Patricia Martin, Christelle Lemitre, Fabienne Dufour : restauration scolaire et entretien des bâtiments

Mélina Da Silva, Coralie Leforestier, Céline Cochard, Léa Joly : ATSEM

Le service technique :

Kevin Pelletier : responsable des services techniques

Yohann Bienvault, Jordan Fouquet, Jérémy Dupré, Ludovic Boissay, Victor Cristea : entretien espaces verts et bâtiments

Eau & assainissement / garde champêtre : Bruno Millet

La Résidence autonomie Henri Deschamps :

Marie-Eve Bourdin : responsable administrative

Geneviève Rouprich : responsable de cuisine

Wilfrid Pavard : second responsable de cuisine

Anita Cressant, Nathalie Martin, Cindy Pawlowsky, Maria-Isabelle Lalu, Mélanie Pouradier : restauration, entretien, service aux personnes

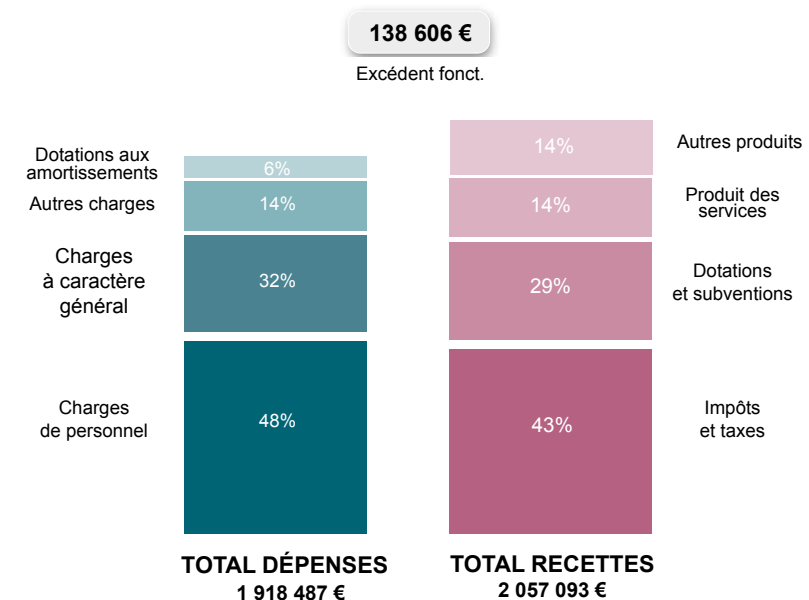


• Commune

Le Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de la commune s'est établi à 138 606 €, en progression de 6 000 € par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution positive de résultat doit néanmoins être appréciée au regard de plusieurs éléments pesant sur les finances communales : la hausse significative des coûts des matières premières, notamment les denrées alimentaires et les combustibles, ainsi que le maintien d'un niveau élevé de dépenses liées aux travaux de voirie, compensés en partie par la reprise d'encaissement des loyers de la résidence autonomie Henri Deschamps.

Compte administratif 2025
Budget principal - section de fonctionnement



Le Investissement

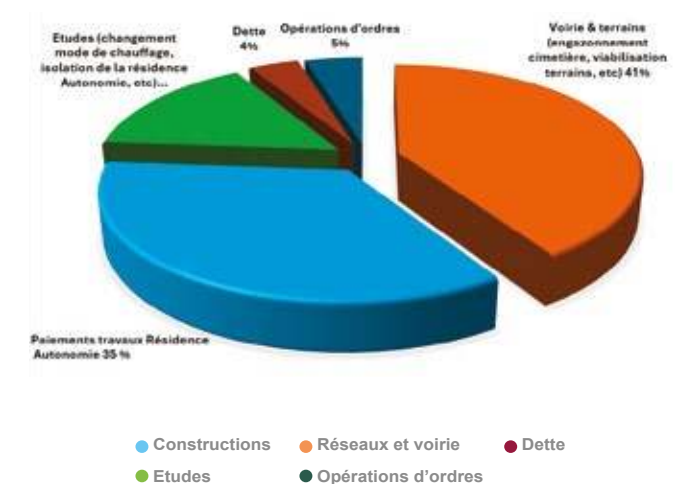
Les principales dépenses d'investissement ont porté sur le règlement des travaux de rénovation de la résidence autonomie. Le solde de ces opérations sera imputé sur le budget 2026. Par ailleurs, les autres dépenses correspondent principalement à la prise en charge des études et des prestations de maîtrise d'œuvre liées aux projets à venir.

Le Perspectives 2026

L'année 2026 sera consacrée au lancement des deux autres grands chantiers engagés en 2025 :

d'une part, le changement du mode de chauffage des bâtiments communaux et, d'autre part, l'extension ainsi que la mise aux normes des bâtiments périscolaires.

Budget d'investissement 2025





Les comptes 2025



Les travaux 2025



• Eau et assainissement

Service eau

Résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Recettes	226 995 €
Dépenses	166 766 €
Excédent	60 229 €

Résultat d'investissement de l'exercice 2025

Recettes	66 254 €
Dépenses	279 347 €
Déficit	-213 093 €

Résultats cumulés de l'exercice 2025

60 229 € + -213 093 € = -152 864 €

Service assainissement

Résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Recettes	202 671 €
Dépenses	163 567 €
Excédent	39 104 €

Résultat d'investissement de l'exercice 2025

Recettes	364 530 €
Dépenses	657 220 €
Déficit	-292 690 €

Résultats cumulés de l'exercice 2025

39 104 € + -292 690 € = -253 586 €

Les déficits importants constatés sur ces deux budgets annexes de la commune s'expliquent principalement par le financement des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Ces déficits avaient toutefois été anticipés, grâce aux excédents cumulés des exercices précédents (notamment sur le budget de l'eau) ainsi qu'au recours à un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

FOCUS

Mise en séparatif du lotissement de la croix Bougé

Les travaux engagés en juin 2025 se terminent. Ainsi sur ce lotissement, les eaux pluviales ne se rejettent plus dans le réseau d'eaux usées, ce qui va soulager le fonctionnement de notre station d'épuration et éviter, lors des orages, les remontées d'eaux usées en bas de la rue Gambetta et le rejet vers le canal.

La commune remercie sincèrement l'ensemble des riverains pour leur adhésion à l'opération de mise en conformité de leurs branchements. L'opération touche à sa fin, les travaux ont été subventionnés à 30% par l'agence de l'eau.



Rénovation de la Résidence Autonomie Henri Deschamps

Le chantier de rénovation de la Résidence Autonomie est enfin concrétisé.

Depuis 2022, la commune travaillait sur ce projet avec, dans un premier temps, les inévitables études préalables nécessaires aux demandes de subventions, puis l'écriture du cahier des charges avec notre maître d'œuvre et enfin l'attribution du chantier aux entreprises après l'appel d'offres.

Le montant de l'opération est de 628 k€ pour laquelle nous avons obtenu plusieurs subventions de la part du Département, de l'Etat, de la Région, de l'ADEME et de la CARSAT pour un total de 450 k€.

Les travaux sont maintenant terminés avec une isolation thermique performante par l'extérieur des bâtiments, le changement du système de ventilation et l'installation d'une pompe à chaleur géothermique pour assurer le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment collectif. Ce projet va nous permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie, d'améliorer le confort des occupants l'été comme l'hiver et de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.



Rénovation de la Résidence.

La rénovation du parc de la Résidence est envisagée, tout comme le ravalement des pavillons individuels et une étude a débuté pour y installer des pompes à chaleur. Ce programme de travaux est nécessaire pour cette structure accueillant près de 30 résidents et qui fêtera cette année ses 50 ans !

Travaux de voirie

Les travaux d'entretien des voiries se sont poursuivis l'été dernier dans la continuité des années précédentes.

Après des opérations de préparation, la couche de roulement de la chaussée a été totalement refaite sur la route du Grand Orme et le chemin du Replat pour un total de près de 1700 m de voiries rénovées.

A l'été 2026, nous poursuivrons ces travaux de voirie sur la fin de la route du Grand Orme, la route de la Rossignolière et la route du Maupas. Il s'agira notamment d'arasement des accotements pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales, de reboucher les trous et enfin de réaliser un double gravillonnage. Le montant de ces travaux s'élève à près de 43 k€.

Quelques panneaux de signalisation ont été changés et l'installation de deux miroirs de sécurité au carrefour des 4 routes a complété les aménagements effectués.

Comme chaque année, les agents du service technique ont procédé à l'entretien des chemins communaux en calcaire qui avaient été fortement dégradés par les pluies.

Le chemin des Thiercelins, qui était en mauvais état et qui demandait chaque année beaucoup d'entretien, a été entièrement reprofilé.



Travaux de voirie.

Enfin, à l'occasion de la fin des travaux d'eau et d'assainissement dans le lotissement de la Croix Bougé, la couche de roulement de toutes les rues et parkings de ce secteur a été refaite pour finaliser l'opération.



Les travaux 2025



Nouveaux terrains de pétanque au port de Vitry-aux-Loges : un espace convivial sous les tilleuls

Un aménagement pour tous les amateurs de pétanque

Le terrain du port de Vitry-aux-Loges s'enrichit désormais de deux terrains de pétanque, spécialement aménagés près des tilleuls.

Ce projet, réalisé en collaboration avec la section USMV Pétanque, offre un cadre agréable pour la pratique de ce sport emblématique, accessible à tous, débutants comme joueurs confirmés.

Cette installation est le fruit d'un travail commun entre la municipalité et les membres de l'USMV Pétanque. Leur expertise et leur engagement ont permis de concevoir des terrains adaptés aux besoins des joueurs, tout en respectant l'environnement naturel du site. Les tilleuls apportent une touche de fraîcheur et de sérénité à cet espace dédié au sport et aux échanges.

Ces nouveaux terrains s'intègrent parfaitement dans la dynamique locale, offrant un espace de détente et de rencontre pour les habitants. Que ce soit pour des parties entre amis, la pratique associative ou simplement pour profiter d'un moment de loisir, ce lieu est désormais à la disposition de tous.

La municipalité et l'USMV Pétanque invitent les habitants à venir découvrir ces nouveaux terrains et à participer aux activités organisées.

Une belle occasion de partager des moments de convivialité et de sport en plein air.



Nouveaux terrains de pétanque.

Végétalisation du cimetière : un engagement écologique et pratique

Suite à l'interdiction des produits phytosanitaires et dans le but de réduire la charge d'entretien du cimetière, les allées ont été engazonnées à l'automne dernier.

Cette opération a été menée par hydrosemage (une technique écologique consistant à projeter un mélange de substrat, de graines et d'engrais sur le sol).

Après quelques mois, des travaux de regarnissage ont ensuite été effectués début mai, sans qu'il soit nécessaire de restreindre l'accès au cimetière.

La prochaine étape sera la réfection de l'allée centrale. Les cailloux seront remplacés par un revêtement plus accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Rappel aux familles : afin de faciliter l'entretien des allées, il ne doit y avoir ni pots, ni plantations dans ces espaces.

Fleurissement de la commune : un engagement collectif pour un village accueillant

La commune de Vitry-aux-Loges s'investit chaque année pour offrir à ses habitants et visiteurs un cadre de vie agréable et fleuri.

L'équipe des services techniques et la commission municipale du fleurissement œuvrent ensemble pour que notre village reste le plus accueillant possible.

Chaque effort compte pour améliorer notre environnement et le bien-être de tous.

Le fleurissement est un travail exigeant, surtout face aux changements climatiques. Pour concilier embellissement, réduction du temps d'entretien et économie d'eau, nous devons tous nous mobiliser. Les choix de plantes résistantes à la sécheresse, l'optimisation des arrosages et l'implication des habitants sont autant de leviers pour préserver la beauté de notre commune.

Chacun peut contribuer à l'embellissement du village.

Pour que notre commune reste agréable et fleurie, l'entretien des trottoirs devant chaque habitation est essentiel. Chaque habitant est invité à veiller à la propreté et à l'esthétique de l'espace public devant chez lui : désherbage, balayage des feuilles ou encore fleurissement des abords de trottoir. Ces petits gestes, multipliés, font une grande différence pour l'aspect général du village.

Nous espérons que les aménagements réalisés en 2026 sauront satisfaire la majorité des concitoyens. Que ce soit dans les rues ou les espaces publics, chaque détail contribue à rendre notre village plus agréable à vivre.



Vie municipale



Aménagement des bâtiments d'accueil périscolaire

Avec le succès croissant de nos services périscolaires qui accueillent quotidiennement près de 110 enfants, il est nécessaire de réaliser des travaux afin de se mettre en conformité avec les normes en vigueur. Les sanitaires actuels ne sont plus suffisants et leurs caractéristiques ne répondent plus aux normes imposées. De plus, les surfaces définies pour les espaces périscolaires sont corrélées au nombre d'enfants accueillis, à raison de 3 m² par enfant.

Le programme de travaux débutera après l'été 2026 et comprendra la construction d'une extension de 80 m² regroupant une nouvelle salle d'activités et deux blocs sanitaires, ainsi qu'une réhabilitation des locaux existants afin d'optimiser le fonctionnement du service et d'améliorer le bien-être des enfants.



Projet d'extension des locaux périscolaires et naturalisation de la cour.

Changement du mode de chauffage des bâtiments communaux

Le chauffage actuel des bâtiments communaux est assuré grâce à plusieurs chaudières anciennes fonctionnant au fioul, représentant une dépense élevée pour notre commune. Depuis 2022, l'installation d'une nouvelle chaudière au fioul est interdite.

Le projet consiste donc à créer une chaufferie centrale biomasse alimentée par des copeaux de bois, soit issus de déchets de scierie, soit de broyage de bois recyclés comme des palettes anciennes. Un réseau de chaleur sera

créé et desservira les écoles élémentaire et maternelle, les salles d'accueil périscolaires, la mairie, la salle des fêtes et le restaurant scolaire.

L'économie envisagée sur notre facture de combustible est estimée à plus de 29 000 € par an. Les demandes de subventions sont en cours pour contribuer au financement de cette nouvelle installation.

La consultation des entreprises est tout juste achevée, l'architecte et le bureau d'études préparent actuellement la phase de réalisation des travaux, qui devrait débuter d'ici la fin de l'année 2026 pour une durée prévisionnelle de 5 mois.



Projet de construction de la chaufferie centrale biomasse.



Vie municipale



Suppression du distributeur de billets

C'est avec une immense incompréhension que nous avons appris la décision de la Caisse d'épargne de retirer le distributeur de billets de notre commune installé depuis 2013 !

La municipalité, tout comme les habitants et les commerçants, regrette évidemment la disparition de ce service tellement important en milieu rural et indispensable pour préserver le dynamisme commercial de notre village. La banque justifie sa décision par une nécessité de mise aux normes de sécurité du distributeur et une baisse d'activité, sans pour autant communiquer de chiffres invoquant des raisons de confidentialité...

D'après nos estimations, ce sont pourtant plus de 14 000 opérations de retrait qui ont été effectuées l'année dernière. Face à cette situation, une pétition a été initiée et a recueilli plus de 800 signatures. La municipalité a, de son côté, alerté notre député Richard Ramos, nos sénateurs Hugues Saury et Pauline Martin, le sous-préfet d'Orléans et le Directeur régional de la Banque de France. Tous ont tenté d'intervenir auprès de la direction de la Caisse d'Épargne mais malheureusement sans succès.



Face à ce désengagement subi, d'autres prestataires proposent leurs services pour implanter un point de retrait mais les prix sont très élevés. Ainsi, il faut compter environ un total de 100 000 € à la charge de la commune pour un engagement minimum de 5 ans.

Malgré le relais de notre situation dans un reportage sur France 3 Région Centre, de plusieurs émissions radios sur Ici Orléans, RCF, RTL et la publication d'articles dans la presse locale et nationale comme le Parisien, la République du Centre et le Journal de Gien, l'automate a été retiré et une plaque métallique a été installée.

Nous ne comprenons vraiment pas cette décision à contre-courant de notre objectif : maintenir et développer les services et les commerces de proximité au cœur de notre village.

Alors, continuons de faire vivre notre village en soutenant nos commerçants, nos producteurs locaux pour que Vitry reste un lieu dynamique où il fait bon vivre.

Vivons ensemble dans le respect : rappel des règles de civisme

Notre commune a la chance de bénéficier d'un cadre de vie agréable, que nous devons tous préserver. Malheureusement, plusieurs incivilités ont été constatées récemment, portant atteinte à la propreté, à la sécurité et à la tranquillité de tous.

Des comportements à corriger :

- **Déjections canines non ramassées** : rappelons que les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (article R. 632-1 du Code pénal).

- **Circulation à vélo sur les voies piétonnes** : les trottoirs et voies piétonnes ne sont pas destinées aux vélos ou autres engins motorisés. Les cyclistes ou motocyclistes doivent emprunter la chaussée ou les pistes cyclables lorsqu'elles existent. Le non-respect de cette règle peut être sanctionné par une amende de 135 € (article R. 412-34 du Code de la route).

- **Stationnement abusif** : le stationnement sur les trottoirs, espaces verts, passages piétons ou zones non prévues à cet effet est interdit. Ces comportements gênent la circulation, la sécurité des piétons et l'intervention des services d'urgence. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 € et à une mise en fourrière de leur véhicule (articles R. 417-10 et suivants du Code de la route).

- **Vol de panneaux de signalisation** : ces actes, en plus d'être dangereux pour la sécurité routière, sont passibles de poursuites pénales (vol et dégradation de bien public, articles 311-1 et 322-1 du Code pénal).

- **Rodéos urbains** : ces comportements, bruyants et dangereux, sont strictement interdits. Les contrevenants s'exposent à une amende de 1 500 €, une confiscation du véhicule et une peine de prison en cas de récidive (article L. 318-3 du Code de la route).

Un appel à la responsabilité collective

Ces incivilités ne sont pas anodines : elles dégradent notre environnement, nuisent à la sécurité de tous et mobilisent inutilement les services municipaux. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver la qualité de vie à Vitry-aux-Loges.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, dans le respect des autres et des règles de vie commune.



Pixabay - Franz Bachinger



Vie municipale



• Urbanisme

Bilan d'activités du service d'urbanisme 2025

Déclarations Préalables	63
Permis de construire	13*
Certificats d'Urbanisme	65
Déclarations d'Intention d'Aliéner (ventes)	30

* dont 5 habitations nouvelles et 1 ferme

Toutes les informations concernant les demandes d'urbanisme et le PLU sont sur : <https://www.vitry-aux-loges.fr/transitions/urbanisme>



• Service public de l'eau potable et de l'assainissement

Recherche de CVM

Suite à la recherche de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) sur le réseau d'eau potable de la commune, des tronçons de canalisation dégageant un taux important ont été identifiés. Les travaux de remplacement vont débuter cet été sur les secteurs identifiés : route de Madagascar, route du petit

Chaillot, chemin des cailles, chemin des Tiercelins, chemin de Saint-Denis et route de la Chênetière. Ces travaux, d'un coût d'environ 180 000€ hors taxes, seront subventionnés à hauteur de 30 % par l'agence de l'eau.

Prix de l'eau au 1^{er} Juillet 2026

2026	EAU				
	Abonnement partie fixe	Prix au m ³	Redevance Agence de l'eau	Facture / 120m ³	EAU / m ³
	48€	1.24 €	0.42 €	199.60 €	1.66 €

2026	ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
	partie fixe	Prix au m ³	Redevance Agence de l'eau	120m ³	ASST m ³
	53€	1.99 €	0.17 €	259.16 €	2.16 €

(pour une consommation moyenne de 120 m³ avec un compteur de Ø 15 ou Ø 20)

TOTAL	
FACTURE	eau+ assainissement / m ³
458.76 €	3.82 €



Communication



Enfance



• Site internet www.vitry-aux-loges.fr

Le site internet de la commune : votre mairie à portée de clic ! Afin de faciliter l'accès à l'information et de renforcer la proximité avec les habitants, la commune de Vitry-aux-Loges met à votre disposition son site internet.

Accessible 24h/24 et 7j/7, il constitue une véritable porte d'entrée vers les services municipaux et l'actualité de notre village. Vous y trouverez notamment :

- les actualités de la commune et les événements à venir
- les informations pratiques sur les services municipaux
- les démarches administratives et les formulaires utiles
- présentation des services
- les informations concernant les associations, les écoles et la vie locale
- les comptes rendus et publications municipales

Que vous soyez nouvel habitant, membre d'une association ou simplement à la recherche d'une information pratique, le site internet est conçu pour vous accompagner dans votre quotidien.



N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour rester informé des projets, des manifestations et des actions menées par la municipalité.

Rendez-vous dès maintenant sur notre site : www.vitry-aux-loges.fr

Parce qu'une commune bien informée est une commune plus proche de ses habitants, faisons vivre ensemble cet outil numérique au service de tous !

• Panneau Pocket

Actuellement il y a 2168 smart-phones ou tablettes qui possèdent Vitry-aux-Loges dans leurs favoris, dont 825 l'ont désigné comme « super favori » (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).



Total sur la période 2025 : 131 724 lectures

Total 2026 (janvier à mai) : 49 374 lectures

• Téléphonie / internet / radio

La société Orange vous informe que, dans le cadre de la fermeture nationale de son réseau filaire en cuivre, les services de téléphonie et d'internet passant par ce moyen seront supprimés en 2030. Anticipez vos démarches !



Vous n'arrivez pas à joindre le service concerné ?
Nos conseillers prennent votre message

0891 150 447 Service 0,80 € / min
+ prix appel

• Panneau lumineux

Un nouveau panneau lumineux pour mieux vous informer !

La commune de Vitry-aux-Loges s'est dotée d'un nouveau panneau lumineux installé à l'entrée de la ville afin d'améliorer l'information et la communication auprès des habitants. Plus moderne, plus lisible et désormais en couleur, ce nouvel équipement permettra de diffuser plus efficacement les informations municipales, les événements associatifs, les manifestations locales ainsi que les messages importants du quotidien.

Grâce à une meilleure visibilité et à un affichage dynamique, les habitants pourront accéder plus facilement aux actualités de la commune en temps réel.

Cet investissement s'inscrit dans la volonté de la municipalité de moderniser les outils de communication et de renforcer le lien avec les administrés.



• École Maternelle

Les effectifs de la rentrée 2025 /2026 :

88 élèves inscrits

- 22 élèves en PS / MS : **Mme Céline Charpentier**
- 23 élèves en PS / MS : **Mme Anne-Sophie Moreau**
- 21 élèves en MS / GS (10 MS / 11 GS) : **Mme Fabienne Duthoit**
- 22 élèves en GS : **Mme Marie Salomon, directrice et Mme Adeline Renault** le lundi, jour de décharge directrice.

Les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2026 sont : 22 PS, 33 MS, 22 GS soit **77 élèves**.

L'ÉQUIPE ATSEM

- **Mélina Da Silva**, ATSEM classe de GS de Marie Salomon
- **Céline Cochard**, ATSEM classe de PS de Mme Céline Charpentier
- **Coralie Leforestier**, ATSEM classe de PS / MS de Mme Anne-Sophie Moreau
- **Léa Joly**, ATSEM classe de MS / GS de Mme Fabienne Duthoit

LE SERVICE CIVIQUE

Maëlys Pinault assure un service civique depuis début octobre. Elle participe à la vie de l'école sur différentes tâches : aide dans les classes, bibliothèque de l'école...

STAGIAIRES

Plusieurs stagiaires, étudiants MFR (Maison Familiale Rurale) sont présents plusieurs semaines au sein de l'école dans les différentes classes. Les conventions sont signées par la mairie.

LES ACTIVITÉS

- **Deux séances de cinématernelle au cinémobile de Fay-aux-Loges** : en attendant la neige en novembre et la farandole des couleurs en janvier.
- **Spectacle « La boîte à merveilles hiver et Noël »** à la salle des fêtes par la compagnie « **La caravane des poètes** ». Spectacle offert par la coopérative scolaire.
- **Collation de Noël** offert par la municipalité, le Père Noël est venu offrir des papillotes et des cadeaux pour les classes et la cour. L'association APEEVAL a offert 6 draisiennes et une grande chenille (jeu de cour). Merci à eux.
- **Les galettes** : fin janvier, chaque classe a préparé deux galettes ainsi que les couronnes. Chaque classe a défilé dans chaque classe afin de montrer leurs jolies couronnes.

• **Concert JMF** (Jeunesse Musicale de France) : les GS ont assisté à un concert « **Animal Totem** » à Châteauneuf-sur-Loire début avril.

• **Sortie au Musée des Beaux Arts** : animation sur les animaux dans les tableaux le matin puis après-midi au parc Floral. Les 2 classes de MS GS ont pris le tram pour aller du musée au parc floral et ont fait un rallye photo dans le parc ainsi que des jeux natures (sortie mi mars). Les 2 classes de PS MS ont pu visiter la serre aux papillons et visiter le parc (sortie mi mai).



• **Matinée sciences** : pour la 3^{ème} année, l'école a proposé une matinée sciences avec différents ateliers (contenants, retrouver empreintes, jeu coopératif, réalisation d'un sablier, jeu sur les animaux menacés, intervention du garde champêtre sur les dangers de la route, flotte-coule, expériences sur l'air, fabrication d'un petit hélicoptère, jeu sur les animaux et leurs habitats, diffusion avec l'eau, les dangers domestiques avec l'intervention de Mme Martin pompier, jeu sur les émotions). Les enfants étaient par groupe, encadrés par des parents et grands-parents. Ils ont réalisé 6 ateliers dans la matinée. Moment très riche apprécié des enfants et des accompagnateurs.

• **Chants à la salle des fêtes** le 19 mai, les 2 classes de PS MS puis les MS GS.

• **Fête d'école** le vendredi 12 juin : moment convivial avec jeux et tombola.



• École Élémentaire

Les effectifs de la rentrée 2025 / 2026 :

168 élèves inscrits

- 24 élèves (CP) : **Mme Espeut Directrice et Mme Auverlot, le jeudi, jour de décharge de la Directrice Mme Espeut**
- 24 élèves (15 CP + 9 CE1) : **Mme Fer**
- 24 élèves (16 CE1 + 8 CE2) : **M. Chasles et Mme Auverlot**
- 22 élèves de CE2 : **Mme Berthon**
- 25 élèves (14 CM1 + 11 CM2) : **Mme Bailly**
- 25 élèves (13 CM1 + 12 CM2) : **M. Lopez**
- 24 élèves (14CM1 + 10 CM2) : **Mme Barrot**

Présence d'un service civique, Mathilde Pointereau. Ses missions sont variées :

- gestion des absences le matin et liaison avec le restaurant scolaire
- gestion de la bibliothèque de l'école
- soutien dans les classes lors d'activités spécifiques (EPS, arts plastiques, ...).
- activités diverses

Intervention musicale avec l'association des CMR : spectacle de chants des élèves des classes de CP, de CP/CE1, de CE1/CE2 et de CE2 sur le thème de la mer qui a eu lieu le jeudi 26/03/26 à la salle des fêtes. Spectacle de chants des élèves de CM1 et CM2 et exposition classe de découverte : le vendredi 5 juin à la salle des fêtes.

Ecole et Cinéma : tous les CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de 3 projections de films au Cinémobile de Fay aux Loges.

Interventions de prévention pour tous les cycles CM1-CM2 : par les gendarmes de la Maison de Protection des Familles (en janvier) sur les dangers et le permis Internet, par l'Equipe Mobile de Sécurité Académique (en novembre et en mars) sur les écrans puis les dangers d'internet, le cyberharcèlement.

Interventions sportives : Tennis pour le cycle 2 avec 6 séances d'une heure (classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2) ; Handball pour le cycle 3 avec 6 séances d'une heure (3 classes de CM1/CM2).

Cross d'école : réalisé le 30/03/26. Course de régularité avec contrat pour les 3 classes de CM1/CM2 et la classe de CE1/CE2, épreuve de régularité du Kouroutan pour la classe de CP.

Classe de découverte pour tous les CM1 et les CM2 à Pénestin du 18/05/26 au 23/05/26. La semaine permettra une découverte du milieu marin avec deux séances d'initiation à la voile, la visite de l'aquarium du Croisic et de la ville de Guérande.

• Périscolaire

Accueil périscolaire

Le matin : nous accueillons une soixantaine d'enfants répartis dans quatre salles selon leurs niveaux. Ils sont ensuite accompagnés dans leurs écoles respectives.

La pause méridienne : la majorité des enfants scolarisés déjeune au restaurant scolaire, environ 80 maternelles répartis en deux services et 150 élémentaires avec un service en continu. Les repas sont variés, équilibrés et préparés prioritairement avec des produits locaux, ils respectent la loi Égalim. Nous organisons régulièrement des repas à thème où les enfants et animateurs décorent le restaurant scolaire (repas de la Saint Patrick, repas de Pâques, Burger Party etc.)



Dans la cour des élémentaires une activité différente est proposée chaque midi (langage des signes, activité manuelle ou jeux collectifs) et encadrée par un animateur. Les enfants peuvent s'y inscrire s'ils le souhaitent auprès d'un animateur.

Les Mercredis Loisirs

Les réservations se font via le portail famille.

5 types de réservations possibles : matin sans repas, matin avec repas, journée complète, après-midi avec repas ou après-midi sans repas.

Depuis la rentrée de septembre 2026, nous avons accueillis entre :

- une cinquantaine d'enfants le matin
- une quarantaine d'enfants l'après-midi

Un thème est choisi à chaque période entre deux vacances scolaires. Pour cette année il y a eu : « **bienvenue dans l'imaginaire** », « **c'est nous les héros** », « **graine d'artiste** » et « **nature & sport** ».

LOISIRS KID'S - ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Vacances d'été 2025 (une soixantaine d'inscrits) : les animateurs ont volontairement choisi de ne pas mettre de thème précis car notre valeur première est « **les enfants d'abord** : ce

sont eux qui décident cette fois ». En effet, l'implication des enfants a été valorisée puisqu'ils ont proposé et choisi leurs activités. Un grand nombre d'enfants a aussi pu mener des activités auprès de leurs camarades comme de vrais animateurs. Une soirée famille « **porte ouverte** » a eu lieu ainsi qu'une veillée « **jeudi tout est permis** ».

Vacances d'automne 2025 (une trentaine d'inscrits) : les enfants sont partis en expédition à la découverte du monde marin avec « **20 000 lieues sous les mers** ». Ils ont beaucoup apprécié la sortie baignade au centre aquatique l'O à Orléans la première semaine et le spectacle de magie de « **Julien Magic** » la 2^{ème} semaine où chaque enfant a pu repartir avec une sculpture en ballon.

Vacances de Noël 2026 (une quinzaine d'inscrits) : cette année nous avons proposé aux familles l'ouverture du service la première semaine des vacances scolaires. Au programme : ateliers « **gourmandises** » et goûters faits par les enfants chaque jour, spectacle par la compagnie « **Hors les rangs** », grand goûter de Noël et journée-pyjama.

Vacances d'hiver 2026 (une quarantaine d'inscrits) : le thème « **Sur un air de musique** » a permis d'établir un programme d'activités variées tout au long de la semaine. Les animateurs ont veillé à impliquer les enfants dans le choix et l'organisation de certaines activités afin de favoriser leur participation et leur expression. La sortie au « **beignet Doré** » à St-Pryvé-St-Mesmin (aire de jeux avec structures gonflables) a beaucoup plu aux enfants.

Vacances de printemps 2026 (une cinquantaine d'inscrits) : « **Welcome to the circus !** ». Les enfants ont adoré l'initiation aux arts du cirque proposé par « **Cri-O-lane Circus** ». Le thème a permis de mener des activités autour du cirque pour les animatrices de maternelles. Les deux animateurs d'élémentaires ont surtout axé leurs animations sur le thème sportif (tournois de sport, jeux collectifs, sortie vélo et construction de cabane).



Départ de Floriane GERMOND

Arrivée en début d'année 2023, après trois années au sein de notre collectivité, nous souhaitons remercier chaleureusement Floriane Germond pour son engagement, son professionnalisme et sa bonne humeur au quotidien.

Au cours de son parcours parmi nous, elle a assuré avec implication ses missions de Directrice de centre de loisirs et animatrice dont les missions principales sont la gestion administrative du service, l'accompagnement des équipes et l'accueil des enfants et des familles. Son investissement et sa disponibilité ont été appréciés de tous.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette nouvelle étape professionnelle et personnelle, ainsi que beaucoup d'épanouissement pour la suite.

Avec tous nos remerciements.





Action sociale



• Dispositif argent de poche

Pour la cinquième année consécutive, la municipalité met en place le Dispositif *Argent de poche* destiné aux jeunes âgés de 16 - 17 ans qui résident à Vitry : pour un travail de 15 heures par semaine dans les services communaux en juillet et août, les jeunes perçoivent 85 € d'argent de poche.

Les postes se répartissent ainsi :

Services techniques : petits travaux, entretien d'espaces verts.

Services périscolaires : entretien des locaux, restauration (1 poste), animation (1 poste)

Résidence Autonomie Henri Deschamps : cuisine (1 poste) service (1 poste), animation (1 poste)

Au total : 44 postes proposés

En 2025, nous avons dû limiter à 3 postes par personne pour que chaque candidat puisse travailler !

À la fin du dispositif, les jeunes se voient remettre un diplôme attestant de leur participation, valorisant ainsi leur travail.

Le succès de cette organisation perdure et la satisfaction est générale tant du côté des jeunes que des encadrants.



• Centre Communal d'action Sociale - CCAS

REPAS DES ANCIENS

Le 24 janvier 2026, le CCAS a convié les administrés de plus de 75 ans et leurs conjoints à un repas festif qui a eu lieu dans la salle des fêtes. L'animation a été assurée avec entrain et gentillesse par le groupe Start Music, Damien à la guitare et Karen à l'accordéon, tous deux chantant en duo. Leur répertoire est très large allant des chansons de toujours (Edith Piaf) aux plus récentes (Joe Dassin) mais aussi des musiques de danse qui ont permis à certains de montrer leur talent. Service traiteur a proposé un menu de fête : pièces apéritives, véritable blanquette de veau à l'ancienne et omelette norvégienne flambée au Grand Marnier. Ce fut un moment convivial pour marquer le début de l'année 2026.



Action sociale



• Résidence autonomie Henri Deschamps

La résidence autonomie Henri Deschamps : des activités innovantes et des moments de partage

À la résidence Henri Deschamps, les résidents continuent de profiter d'activités variées favorisant le bien-être, les échanges et la convivialité.

Parmi les animations les plus appréciées figure la réalité virtuelle. Équipés d'un casque immersif, les résidents peuvent voyager et vivre des expériences étonnantes sans quitter leur fauteuil. Ils ont ainsi découvert les paysages majestueux du Mont Blanc, admiré les animaux de la terre des lions, exploré les rives du lac d'Annecy ou encore vécu l'expérience inoubliable de nager avec les tortues. Ces séances suscitent de nombreux échanges et permettent à chacun de partager ses souvenirs, ses émotions et ses découvertes dans une ambiance chaleureuse.

Toujours soucieux d'innover, le foyer participera prochainement à une expérimentation menée par Monsieur Moreau, fondateur de MVIYOU Thérapeutique. La résidence autonomie Henri Deschamps a été sélectionnée parmi trois établissements du Loiret – aux côtés d'un EHPAD et d'une MAS – pour tester un pédalier connecté. Le principe est simple : installés devant un grand écran, les résidents pédaleront tandis qu'un paysage défilera à la vitesse de leur effort. Une activité ludique et stimulante que tous attendent avec impatience.

Le vendredi 29 mai, le foyer a également organisé son traditionnel repas festif en présence des familles. Cette édition a rencontré un vif succès, avec une participation supérieure à celle des années précédentes. Afin de s'adapter aux fortes chaleurs, un repas froid a été servi dans une salle rafraîchie, offrant ainsi un cadre agréable à l'ensemble des convives. L'animation musicale était assurée par Monsieur Calu, plus connu sous le nom de « Jules la Tendresse », qui a enchanté l'assemblée par ses chansons et son ukulélé, contribuant à créer une ambiance joyeuse et festive.

Ces initiatives illustrent l'engagement quotidien des équipes de la résidence Henri Deschamps pour proposer aux résidents des activités innovantes et des moments de partage précieux avec leurs proches.





• Communauté de communes des Loges

►► Installation du nouveau Président et des vice-présidents

Le 10 avril dernier, le Conseil communautaire de la Communauté de communes des Loges a procédé à l'élection de son exécutif.

Monsieur David Dupuis, Maire de Férolles, a été élu Président de la CCL. Il exercera également la délégation du développement économique.

Le Conseil communautaire a ensuite désigné les Vice-Président(e)s et leurs délégations respectives :

- 1^{ère} Vice-Présidente : **Madame Florence Galzin**, Maire de Châteauneuf-sur-Loire, en charge des finances
- 2^{ème} Vice-Président : **Monsieur Christophe Bourillon**, Maire de Vitry-aux-Loges, en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire
- 3^{ème} Vice-Président : **Monsieur Pascal Semonsut**, Maire de Vienne-en-Val, en charge de la santé, de la prévention et de l'accès aux soins
- 4^{ème} Vice-Présidente : **Madame Sophie Héron**, Maire de Jargeau, en charge de la petite enfance, de la famille et de la parentalité
- 5^{ème} Vice-Présidente : **Madame Anne Roumegas-Porche**, 1^{ère} Adjointe au Maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, en charge du SPANC, de la GEMAPI et de la gestion des risques majeurs
- 6^{ème} Vice-Présidente : **Madame Florence Bonduel**, Maire de Bouzy-la-Forêt, en charge de la mobilité durable, de la transition écologique et de la gestion des déchets
- 7^{ème} Vice-Président : **Monsieur Philippe Baomy**, 2^{ème} Adjoint au Maire de Fay-aux-Loges, en charge des travaux, de la gestion des bâtiments communautaires et des équipements aquatiques
- 8^{ème} Vice-Président : **Monsieur Vincent Asselin**, Maire de Sigloy, en charge de la voirie, de l'entretien et de la sécurité du patrimoine routier
- 9^{ème} Vice-Présidente : **Madame Marie Tauzi**, 1^{ère} Adjointe au Maire de Sandillon, en charge du tourisme, de la communication et de la promotion du territoire

Cette nouvelle équipe s'engage pleinement au service des habitants et du développement du territoire.

►► La CCL lance le covoiturage du quotidien avec BlaBlaCar Daily

Depuis le 4 mars 2026, la Communauté de communes des Loges déploie un dispositif en faveur du covoiturage, en partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily.

L'objectif : faciliter les déplacements domicile-travail tout en réduisant les coûts pour les habitants et l'impact environnemental.

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, cette initiative apporte une réponse concrète aux besoins de mobilité du territoire, où près de 78,5 % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail.

Un dispositif avantageux pour tous

Grâce au soutien financier de la CCL :

- les passagers voyagent gratuitement
- les conducteurs perçoivent entre 1,50 € et 3 € par trajet et par passager (pour des distances de 5 à 50 km)

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application **BlaBlaCar Daily** et renseignez vos trajets domicile-travail
2. L'application propose automatiquement des correspondances avec des usagers aux horaires similaires
3. Des points de rendez-vous optimisés sont suggérés pour limiter les détours

Ce dispositif s'inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) engagé par la CCL. Il vise à encourager les alternatives à la voiture individuelle et pourrait permettre d'économiser entre 15 et 20 tonnes de CO₂ par an.

Avec la **Garantie Retour**, les utilisateurs bénéficient d'une solution de retour à domicile en cas d'annulation de dernière minute du trajet par le conducteur.



• Le SICTOM

►► Le tri des emballages et papiers : la vie en jaune !

Depuis le 30 juin 2025, tous les emballages et papiers vont dans le même bac. Cela permet de réduire le volume de vos déchets et les erreurs de tri sont diminuées. Tout le monde y gagne

Vous avez un bac d'ordures ménagères mais vous n'avez pas encore votre bac jaune ? N'attendez plus et envoyez un mail à sictom@sictom-chateauneuf.fr pour en faire la demande. (Si vous avez un badge, vous pouvez aussi changer pour demander des bacs de collecte, mais vous ne pouvez pas avoir un badge pour les ordures ménagères et un bac jaune).

NOUVEAUTÉ 2026 : LE « BONUS RESPONSABLE » POUR RÉCOMPENSER VOTRE ENGAGEMENT !

Le SICTOM franchit une nouvelle étape dans l'accompagnement à la réduction des déchets. Dès cette année, vos bonnes pratiques de tri et de réduction à la source peuvent vous permettre de bénéficier d'une remise sur votre facture de l'année suivante (2027).

Pour être éligible, vous devez être domicilié sur le territoire du SICTOM à la même adresse et conserver la même dotation (type de bac ou badge) **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026**.

- **pour les foyers avec bac**, si vous effectuez 12 levées ou moins dans l'année, vous bénéficiez d'un bonus de 10 € en 2027.
- **pour les usagers avec badge**, si vous effectuez 19 dépôts ou moins dans l'année, vous bénéficiez d'un bonus de 5 € en 2027.

COMMENT RÉDUIRE ENCORE PLUS MES DÉCHETS ?

Le compostage : une solution pour chaque foyer

Le compostage n'est pas qu'une affaire de jardinage, c'est un geste de bon sens. En transformant vos épluchures et restes de repas, vous produisez un terreau naturel et gratuit pour vos plantes, tout en diminuant vos déchets.

Le SICTOM assure des distributions de composteurs (modèles 345L et 620L) tous les mercredis de 12 h à 17 h au siège du SICTOM à Châteauneuf-sur-Loire. Ces distributions s'effectuent sous réserve de stocks disponibles ; c'est pourquoi la réservation est fortement recommandée via notre site internet.

Vous n'avez pas de jardin ? D'autres solutions existent :

- **le lombricompostage** : parfait pour l'intérieur ou les balcons, il permet de composter en toute discrétion (sans odeur !) grâce à de petits alliés naturels.
- **le compostage partagé** : Le SICTOM déploie activement de nouveaux sites collectifs sur l'ensemble du territoire.

Pour vous accompagner, nos guides pratiques (« *Guide du compostage individuel* » et « *Guide du compostage partagé* ») sont disponibles en version numérique sur notre site internet.

Si vous avez de grosses quantités de végétaux à évacuer, pensez au broyage à domicile.

RESTEZ INFORMÉS

Pour toute question sur le tri, la redevance ou le compostage, rendez-vous sur : www.sictom-chateauneuf.fr

Le saviez-vous ? Vous pouvez effectuer toutes vos démarches en ligne via votre Compte Usager ou dans la rubrique « Nos Formulaires » de notre site internet.

✓ **Suivez-nous également sur Facebook et Panneau-Pocket : @Sictom de Châteauneuf-sur-Loire**

Et pensez au paiement par prélèvement en 6 fois, gratuit, plus simple et fait diminuer le montant de chaque prélèvement.

✓ Horaires déchèterie de Vitry

- Mardi : 9 h - 12 h | 13 h - 17 h
- Mercredi : 13 h - 17 h (du 1^{er} avril au 31 octobre)
- Vendredi : 13 h - 17 h
- Samedi : 9 h - 12 h | 13 h - 17 h
Sauf jours fériés



LES DÉPÔTS « SAUVAGES ».

Est considéré comme dépôt sauvage tout dépôt de déchets en dehors ou à côté des points de collecte autorisés. Ces dépôts constituent des infractions sanctionnées par des amendes ou poursuites au tribunal, selon le cas, auxquelles s'ajoutent les frais d'enlèvement des déchets (minimum 120 €).



• Le Calendrier des manifestations

2026

Juillet			
samedi 4 juillet	Tournoi de football U9-U11	USMV foot	Complexe sportif
	Vide grenier	Apeeval	Loge du Canal
lundi 13 juillet	Feu d'artifice	Municipalité	Parc de l'entrée du village
dimanche 19 juillet	Circuit historique	Histoire locale-ACT	
Août			
samedi 22 août	Circuit historique	Histoire locale-ACT	
samedi 29 août	Tournoi de Pétanque	USMV foot	Terrain du port
Septembre			
dimanche 6 septembre	Forum des associations	Municipalité	Complexe sportif
vendredi 18 septembre	Après-midi belote	Anciens combattants	Salle Pasteur
samedi 19 septembre	Marché de l'automne	Municipalité	Place de la République
samedi 26 septembre	Repas annuel	3ème âge	Salle des fêtes
dimanche 20 septembre	Journée du Patrimoine	Histoire locale-ACT	
Octobre			
samedi 3 octobre 2026	Soirée théâtrale	ACT	Salle des fêtes
samedi 3 octobre 2026	Assemblée générale	La Cigale	Loge du Canal
vendredi 9 octobre 2026	Conférence	AVV	Salle des fêtes
vendredi 9 octobre 2026	Après-midi belote	Anciens combattants	Salle Pasteur
samedi 10 octobre 2026	Repas cohésion	Anciens combattants	Salle des fêtes
samedi 17 octobre 2026	Octobre Rose		
mercredi 28 octobre	Loto de l'automne	3ème âge	Salle des fêtes
Novembre			
7 et 8 novembre	Salon arts et artisanat	ACT	Salle des fêtes
mercredi 11 novembre	Armistice 1918	Municipalité	Monument aux morts
vendredi 13 novembre	Après-midi belote	Anciens combattants	Salle Pasteur
dimanche 15 novembre	Spectacle	Bucéphale	Salle des fêtes
dimanche 29 novembre	Projection de film	Novavie	Salle des fêtes
Décembre			
samedi 5 décembre	Commémoration des morts en AFN	Anciens combattants	Monuments aux morts
mercredi 9 décembre	Goûter de Noël	3ème âge	Salle des fêtes
dimanche 6 décembre	Messe de la Ste Cécile	La Cigale	Eglise
dimanche 6 décembre	Concert de Noël	La Cigale	Salle des fêtes
dimanche 13 décembre	Marché de Noël	Municipalité	Place de la République
dimanche 13 décembre	Randonnée de Noël	USMV randonnée	Cours de l'école
vendredi 18 décembre	Après-midi belote	Anciens combattants	Salle Pasteur



• Anciens Combattants de Vitry-aux-Loges, Combreaux, Seichebrières



Notre association, créée en 1922 et forte de 71 adhérents, est rattachée à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre ainsi qu'à la Fédération Nationale des CPG-CATM-OPEX.

Nous regroupons les combattants de tous les conflits anciens, récents et actuels, ainsi que les conjoints survivants de nos camarades qui malheureusement, les années passant, nous quittent laissant derrière eux la mémoire de leur devoir accompli pour notre pays.

A ce titre nous déplorons, depuis janvier 2025, avec peine et tristesse, les décès de Colette Duteyrat, Jean Daumen, Serge Boyer, Pierre Dupeu, Marc Chauvot.

Nous les avons accompagnés jusqu'à leur dernière demeure. Que leurs âmes reposent en Paix.

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir dans nos rangs de nouveaux membres qui, conscients des valeurs que nous partageons, adhèrent au titre de sympathisants à défaut d'être titulaire de la carte du combattant.

Nous organisons comme chaque année des activités qui nous permettent en partie de fleurir nos Monuments aux Morts et de faire des dons au service social départemental ainsi qu'à nos adhérents dans le besoin. Nous effectuons régulièrement l'entretien de certains lieux chargés de mémoire à Vitry-aux-Loges : la Stèle O'Neill et le calvaire du Chemin Vert.

Des moments conviviaux de détente, laissant ainsi s'exprimer la joie de vivre, sont organisés au cours de l'année : après-midi détente, banquets patriotiques du 08 mai, 11 novembre et divers repas conviviaux. En outre, nos adhérents s'investissent activement dans un cadre bénévole dans certaines manifestations Vitrylogiennes.



L'année 2025 a vu la mise à l'honneur de certains des membres de notre association :

- médaille d'honneur de Vitry-aux-Loges à M. Roger Dion
- diplôme et Médaille de porte-drapeau pour 10 ans de service à M. Mathieu Klespert
- diplôme et Médaille de porte-drapeau pour 3 années de service à M. Mathieu Tripeau et M. Pablo Martin
- médaille de la Fidélité de la Fédération Nationale (FNCPG CATM OPEX à M. Rémy Carignon et M. Pierre Dargent
- médaille du Mérite Fédéral (FNCPG CATM OPEX) à Mme Michelle Dewulf et M. Rémi Deschamps.

Nous remercions chaleureusement le corps enseignant de l'école de Vitry-aux-Loges, pour leur adhésion avec les enfants lors des commémorations locales, les Sapeurs Pompiers, la Cigale et le Conseil Municipal de Vitry-aux-Loges pour la subvention qu'il a accordée à notre association.

Nous assurons à tous que notre présence aux cérémonies locales ainsi qu'aux différentes actions inhérentes à notre mission de devoir de mémoire sera infrangible.

Dans ce cadre, nous procédons durant l'année 2026 à la sauvegarde de l'emblème original des Mutilés de Guerre pour un montant de 1 585 €. Cet emblème faisant partie du patrimoine mémoriel de Vitry-aux-Loges, il sera exposé à la mairie.

Transmettre la mémoire des combattants, c'est préserver l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui se sont engagés au péril de leur vie ; de nos Poilus jusqu'aux Combattants des Opérations Extérieures.

Parfois encore en service, les soldats de nos armées ont tous vécu des expériences hors du commun, parfois tristes et douloureuses : 2026 nous ramène une fois encore à cette triste réalité avec 3 soldats morts pour notre pays depuis le début de cette année.

Depuis toujours, la conviction de celles et ceux qui contribuent à la défense de notre pays reste la même. Ne l'oublions pas, la nation a une dette envers ses militaires : un devoir de reconnaissance pour les sacrifices physiques et psychologiques. Le devoir d'accompagnement des soldats, de leurs familles et des victimes de guerre, ainsi qu'un devoir de réparation des dommages subis, restent une nécessité.



• Le Souvenir Français



Le Souvenir Français a pour vocation et missions :

1/ Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont « Morts pour la France » au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

Ainsi, à Vitry-aux-Loges, le comité cantonal du Souvenir Français de Châteauneuf-sur-Loire, présidé par Etienne Jacheet, a participé aux actions mémorielles menées par la commune :

- erection de la stèle située à l'emplacement du QG du Maquis de Vitry en 1944
- erection de la stèle du square du souvenir où figurent la plaque de l'Appel du général De Gaulle du 18 juin 1940 et le récit des combats de juin 1940
- réfection du carré militaire communal
- géolocalisation des tombes contenant les corps des « Morts pour la France » au sein du cimetière

2/ Animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.

Ainsi, à Vitry-aux-Loges, des adhérents du Souvenir Français demeurant à Vitry-aux-Loges, participent tout au long de l'année aux cérémonies de nos Journées Nationales qui rappellent les heures tragiques de notre histoire nationale.

3/ Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Les responsables de notre comité se tiennent à la disposition de la municipalité et des responsables de son école pour venir expliquer les actions du Souvenir Français aux habitants ainsi qu'aux écoliers.

Il est important de rappeler que notre association observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique. Elle est ouverte à toutes les personnes qui, de tout âge et de toute nationalité, partagent ses missions.

Si vous souhaitez nous aider dans nos missions, rejoignez le Souvenir Français.

Le montant annuel de l'adhésion est de 10 €. Le Souvenir Français étant reconnu d'utilité publique et si vous êtes imposables, vous bénéficierez ainsi d'un reçu fiscal vous permettant une réduction de 66 % de votre impôt sur le revenu, soit une cotisation dont le coût réel est, au final, de 3,40 €.

Etienne Jacheet : 07 69 03 51 33
Jean-Christophe Denis : 06 07 82 24 76

• Amicale des sapeurs-pompiers



À Vitry-aux-Loges, les sapeurs-pompiers volontaires ouvrent leurs portes à tous.

Au cœur du village, la caserne incarne solidarité, entraide et esprit d'équipe au quotidien.

Devenir pompier volontaire, c'est choisir de s'engager pour les autres. C'est aussi vivre une aventure humaine forte, faite de partages et d'apprentissages.

En France, près de 197 000 volontaires font vivre ce modèle indispensable.

Cet engagement est essentiel, notamment dans les territoires ruraux.

À Vitry-aux-Loges, la vie de caserne mêle interventions, formations et moments conviviaux.

Chaque dimanche matin, des manœuvres permettent de découvrir concrètement cette mission.

Envie de vous rendre utile et de rejoindre une équipe soudée ? Nous vous attendons !



• USMV

Nouveau président depuis novembre 2025, je tiens d'abord à remercier nos bénévoles qui gèrent et animent nos différentes sections, ensuite notre municipalité qui nous soutient financièrement et qui entretient nos différents espaces de jeux.

L'USMV c'est aujourd'hui 10 sections et plus de 700 adhérents (dont environ 250 au Muay Thai).

Tout nouveau Vitrylogien sportif pourra donc trouver une discipline qui lui conviendra. Et puis il est toujours temps de commencer ou de reprendre une activité sportive près de chez soi.

La saison sportive 2025/2026 va bientôt se terminer et pour que nous puissions continuer à offrir une telle diversité d'activités, je demande aux adhérents de chaque section de ne pas hésiter à rejoindre les équipes dirigeantes pour soulager ceux qui sont en place depuis déjà plusieurs saisons.

Rendez-vous donc le dimanche 6 septembre pour le forum des associations où l'USMV et ses différentes sections seront présentes.

Dominique Maçon
Président

Les sections à ce jour :

Basket	Randonnée
Football	Tennis
Gymnastique	Tennis de table
Muay Thai	Yoga
Pétanque	Loisir/ Scrabble

Le bureau pour cette saison :

Président : Dominique MAÇON
Vice-Président : Jean-Claude NAIZONDARD
Trésorière : Nicole MALLET
Trésorière Adjointe : Joëlle PATOU
Secrétaire : Reine-Marie DEMATTE
Secrétaire Adjoint : Jean-François CABEL

Contact : usmv@laposte.net

D. Maçon : 06 73 19 20 89

• USMV - Rando

Notre section compte actuellement 70 adhérents.

Elle propose divers créneaux de marche :

- mardi après midi : marche classique, 5 ou 10 kms
- jeudi matin : marche nordique
- dimanche matin : marche nordique ou classique

Afin de réunir les 3 groupes de marche la section organise diverses animations à thèmes :

- rando gouter et soirée jeux
- rando nocture
- sorties à la journée

La section marche nordique organise des sorties sur plusieurs jours (Morvan, Touraine...)

La rando de Noël a été un franc succès avec 477 marcheurs.

La section a été également partie prenante dans l'organisation d'octobre rose.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les bénévoles et les encadrants.

Si vous souhaitez passer un moment de détente et de convivialité rejoignez-nous.



A VOS AGENDAS :

- 26 juin à 19 h : assemblée générale
- 24 juillet terrain du Port : guinguette avec l'orchestre J.F. Carcagno
- 17 octobre : octobre rose
- 17 décembre : rando de Noël

Encore merci à tous !

Bernard MALLET
Président



L'écluse de la chenetière sous la neige 2026



Les cigognes à Vitry



Les écoles et les agents communaux plantent des arbres



Fête de la musique 2025



Inauguration de la véloroute



Fête du canal



Vitry-aux-Loges,
le 8 Mai 2026



Le canal à Vitry-aux-Loges



City park



Vitry vu du ciel



• USMV - Tennis

La section Tennis de l'USM Vitry, créée il y a plus de 50 ans, accueille petits et grands pour apprendre, se perfectionner ou tout simplement pratiquer en loisirs. Actuellement, elle compte 74 licenciés dont 39 jeunes et 35 adultes inscrits à l'école de Tennis.



LES COURS

Les cours sont dispensés dans le gymnase de Vitry et en extérieur quand le temps le permet les lundis, mardis, vendredis en fin de journée et le mercredi matin. L'entraîneur, Thomas, évalue en début d'année le niveau de chacun afin de créer des groupes de maximum 6 personnes évoluant sur le même rythme de jeu.

Tout le monde peut pratiquer le tennis, dès 5 ans en mode Baby Tennis.

LES ACTIVITÉS

L'ambiance du Club est familiale et décontractée. Pour se retrouver et partager de bons moments de convivialité, plusieurs événements sont organisés chaque année : stages de tennis pendant les vacances scolaires, sorties et animation Découverte de nouvelles activités (ex : padel, pickleball...), organisation de rencontres interclub, participation à des Championnats régionaux grâce à nos équipes masculines, féminines et séniors.

L'année se clôture avec la Fête du tennis, qui cette année aura lieu le samedi 13 juin, pendant laquelle les enfants (le matin) et les adultes (l'après-midi) prennent part à des tournois inter-club et partagent tous ensemble un pique-nique le midi.

LE PETIT PLUS :

Le club propose la location de 2 cours de tennis extérieurs au tarif de 10 € / heure pour les non-adhérents et gratuit pour les adhérents.

Pour plus de renseignements, vous pouvez écrire au club via le mail : usmvitry.tennis@gmail.com

Président : Dominique Macon 06 73 19 20 89
Trésorière : Aurore Sirot
Secrétaire : Fanny Tardif

• USMV - Tennis de Table

Venez découvrir ou redécouvrir le tennis de table !



LES COURS

Que vous soyez débutant ou que vous ayez déjà pratiqué, nous vous invitons à venir découvrir un sport développant la coordination, la vitesse, la précision et la tactique, dans une ambiance conviviale !

Le tennis de table est possible à Vitry tous les jeudis soir de 20h à 23h30. Les joueurs viennent librement, il n'y a pas d'éducateur présent, mais la bonne humeur y règne, au gré des rencontres entre compétiteurs et loisirs. Un partenariat avec le club de Tennis de Table de Châteauneuf-sur-Loire permet de participer à des séances les mardis encadrées par un éducateur diplômé d'État.

Des séances tests sont possibles, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour tout renseignement : chfft45@orange.fr

Président : Stéphane Tabillon 06 86 26 45 75
Secrétaire : Isabelle Percheron 06 89 32 69 68



• USMV - Pétanque Loisirs

La section pétanque compte une vingtaine d'adhérents. Nous pratiquons deux fois par semaine en toute convivialité.

Les parties se jouent le mercredi et le jeudi à partir de 14 h 15 au terrain du port (loge du canal).

Venez nous rejoindre, pour tout renseignement, contactez Jackie Prochasson : 02 38 59 30 79 ou Jacqueline Riguet : 02 38 59 33 94

• USMV - Gymnastique Danse

La section « gym » compte actuellement 111 licenciés (38 enfants et 73 adultes) dans une ambiance conviviale, ces cours sont adaptés à tous.



Des cours à destination des adultes :

- **le lundi matin**, un cours dynamique Séniors de 10 h 30 à 11 h 30
- **le mercredi soir**, un cours cardio / renforcement musculaire de 20 h 30 à 21 h 30
- **le jeudi matin**, un cours de gym « *bien vieillir* » de 10 h 30 à 11 h 30
- **le samedi matin**, un cours de stretching et gym posturale (équilibre, étirements, renforcement profond et léger à la fois pour gagner en amplitude et mobilité, en stabilité dans les mouvements du quotidien) de 9 h 15 à 10 h 15

On y pratique également la relaxation, des ateliers équilibre et prévention des chutes. Nous utilisons du matériel diversifié : fitstick, balles, rouleaux pilates, Swissball, steps, élastiques, haltères, etc. Notre section Gym est idéale pour celles et ceux qui souhaitent reprendre ou poursuivre un sport en douceur. Elle saura vous proposer l'activité adaptée à vos besoins.



Venez essayer, nous vous offrons deux séances ! Il est possible de s'inscrire à deux cours / semaine à un tarif avantageux.

Des cours à destination des enfants :

Les cours ont lieu tous les mercredis au dojo de Vitry. Nous avons trois créneaux l'après-midi :

- **un cours de Baby Gym** pour les enfants de 4/6 ans de 16 h 15 à 17 h. Dans un cadre ludique, l'enfant découvre son corps et toutes ses possibilités. Il développe et affine sa motricité fine dans un espace aménagé et développe son autonomie.
- **deux cours de Gym Danse** pour les 7 / 9 ans (14 h à 15 h) et les 10 / 12 ans (15 h à 16 h). Sur des musiques actuelles, l'enfant développe sa coordination et le sens du rythme. Il apprend des chorégraphies simples et adaptées à son niveau. Ces cours favorisent également la collaboration. Un spectacle clôt chaque fin d'année.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements !

Patrick Lefevbre (président) : 06 81 18 13 77
Audrey Jouy-Curieux (secrétaire) : 06 24 54 63 00
Murielle Crozat (trésorière) : 06 71 69 46 38
gym.usmvitry@gmail.com





• USMV - Football

Pour la saison 2025-2026 notre club compte environ 80 licenciés.

Cette année, nous avons renouvelé notre partenariat avec Châteauneuf pour les U16 : notre façon de continuer à accompagner nos jeunes, devenus grands, avec toujours autant de passion.

Comme chaque année est unique, nous avons décalé notre Assemblée Générale pour en faire un moment clé. Elle marquera le coup d'envoi de la nouvelle saison 2026-2027 !

Côté événements, cette fois encore, nous nous sommes lancés un nouveau défi : réaliser notre 1er loto... et quel succès ! Un moment agréable où tout le monde est reparti avec le sourire !

Pour rester fidèles à nos traditions, nous réitérons notre tournoi le 4 juillet pour clôturer la saison en beauté ! Et devinez quoi ? Les catégories U9 et U11 sont déjà complètes depuis février... Une preuve que c'est LE rendez-vous jeune à ne surtout pas rater !

Et comme on ne s'arrête jamais... Rendez-vous le 29 août pour notre tournoi de pétanque, suivi de la dernière guinguette estivale de la saison !

Un immense merci à tous nos sponsors pour leur soutien précieux, qui nous aide à faire vivre le club et organiser des événements.

Et un grand bravo à nos licenciés et bénévoles : grâce à vous, résonne ce qui nous anime le plus : le plaisir de jouer et de partager, tous ensemble !

#icicestVitry

Tarifs : de 25 € à 105 €

Présidente : Romane Régnault
Secrétaire : Christelle De Sousa
Trésorière : Alizée Souesme



• USMV - Yoga

Le yoga est une démarche globale et expérimentale qui s'appuie sur un ensemble de techniques spécifiques et qui se réfère aux traditions de l'Inde. Il tend, par une prise de conscience progressive, à l'harmonisation des facultés corporelles, affectives, mentales et spirituelles de l'être humain.

Pratiquer des postures et des respirations dans un état de détente et de concentration avec conscience et respect des limites de son corps conduit à une autogestion de son potentiel physique et psychique.

Les effets se traduisent d'abord par un mieux-être, une plus grande disponibilité et une meilleure efficacité dans l'action.

Les cours se déroulent à la Salle des Fêtes de Vitry-aux-Loges :

Hatha yoga :

- **lundi** de 17 h 15 à 18 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h ou de 20 h 15 à 21 h 30
- **mardi** de 18 h à 19 h 15
- **jeudi** de 19 h 45 à 21 h : cours d'approfondissement réservé aux personnes ayant déjà pratiqué le Hatha yoga.
- **jeudi** de 18 h 30 à 19 h 30



Brigitte Boulland (présidente) : 06 33 11 58 30
boulland.brigitte@orange.fr

• USMV - Multisports

Une nouvelle association multisport est en cours de création sur la commune, ouverte aux enfants et aux adultes, sans condition de niveau ou de compétence.

Le concept : découvrir différents sports tout au long de l'année, avec des activités qui changent à chaque période, dans une ambiance conviviale, ludique et accessible à tous.

L'objectif est de partager un moment de plaisir, de découverte et de rencontre autour du sport, sans esprit de compétition.

Plus d'informations prochainement concernant les inscriptions et le lancement des activités.



• USMV - Loisirs (scrabble)

Venez nous retrouver tous les jeudis après-midi de 14 h à 15 h 30 pour une partie de scrabble en toute convivialité à La Loge de Vitry-aux-Loges.

Adhésion de 8 € pour l'année.



Michele Bar (présidente) : 06 23 90 27 81



• A.V.V (Association Vitry Vestiges)



Après la dernière liaison ferroviaire (Marchandises) en 1986 jusqu'à Vitry, la ligne Orléans-Montargis, a été abandonnée par la SNCF et la nature a repris ses droits. Le site de Vitry-aux-Loges, comme toute la ligne a été envahi par les herbes, épines, arbustes, arbres etc... faisant disparaître progressivement ce site historique exceptionnel.

L'association AVV créée initialement pour sauver de la destruction les réservoirs d'alimentation en eau des machines à vapeur, s'est fixée comme nouvel objectif la réhabilitation du site de la gare et de son environnement (entre les 2 passages à niveau PN 146 route d'Ingrannes et PN147 route de Seichebrières). C'est d'abord un gros travail de déboisement, de désherbage, de nettoyage qui a été entrepris par les bénévoles, pour faire réapparaître tous les éléments et ouvrages de ce tronçon près de la gare, elle-même entretenue et mise en valeur par les propriétaires.

Après remise en état visuel de l'ensemble de ce site exceptionnel, l'association se propose de créer un parcours mémoriel entre les deux PN, le long du chemin de randonnée adjacent, avec implantation de panneaux explicatifs, depuis la genèse cette ligne jusqu'à sa fermeture et le rôle de chacun des éléments, encore présents pour la plupart, constituant l'ensemble et opérationnel avant fermeture.

C'est un objectif très ambitieux qui permettrait à notre commune, comme cela été fait pour le canal, de retrouver et conserver une partie importante de notre patrimoine historique.

Le nombre restreint de main-d'œuvre et nos finances nous limitent dans notre ambition de mener à bien ce projet aussi vite que nous le souhaiterions, c'est pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés nous rejoindre autour de ce projet pour participer, dans un bel élan collectif, dans la joie et la bonne humeur, à la restauration de ce site ferroviaire.

Soyez les bienvenus, nous vous y accueillerons avec un grand plaisir.

Contact : Marie-Odile LECOMTE
marieodile.lecomte@free.fr



• K.Rouge, attelages en fête

Le 22 Juin 2025 notre association avec La Ferme équestre du Rouge a organisé une journée au profit des chevaux retraités.

Nous avons aussi participé à la journée « octobre rose » et au marché de Noël. Comme toujours balades et prestations en attelage sur demande.

Lors de l'assemblée générale du 7 Mars 2026 Véronique Peschard a été élue Présidente en remplacement d'Adrien Asselin.

Contact : 02 38 59 35 34



• Arts Culture et Traditions

» Histoire locale

Bilan des activités 2025

Manifestations

• **Voyage** : il a réuni une trentaine de personnes avec la participation de l'Association Mardiacus. M. Gauthier d'Ersu nous a reçus au château de Latingy et permis de visiter la chapelle du château, sépulture de notre ancien maire Théobald de Beauregard. La collaboration de plusieurs personnes : madame Pruneau, historienne de Boiscommun et Nicole Daubin, historienne de Châteauneuf, a permis la transcription du texte d'une pierre tumulaire de 1429. La visite du musée des 40 métiers, avec monsieur Maréchal qui avait déjà participé à notre exposition sur les métiers du bâtiment, nous a passionnés ; tout comme celles du four, du colombier, du pressoir, de l'église.

Un verre de l'amitié a clos la journée. Un grand merci à tous les acteurs de cette journée : l'association Mardiacus et sa présidente, Mme Maviel ; M. d'Ersu ; Mme Claudie Plisson, déléguée des Maisons Paysannes de France ; les propriétaires du pigeonnier de Latingy.

• **Sorties historiques** : le dimanche 20 juillet, la présentation de la brochure n° 31, décrivant l'architecture Art Nouveau, Art Déco, nous a permis d'évoquer, lors d'un petit circuit, les constructions nombreuses à Vitry du début du XX^e siècle. Merci à Dany Aigret, Jacques Cévest, Jacqueline Riguet pour leur soutien. Merci aussi à nos fidèles, 35 présents, qui ont bénéficié d'une météo clémente. A la fin de la promenade, nous avons proposé la brochure annuelle et le terrain du Port nous a accueillis pour le verre de l'amitié.

Les brochures précédentes ainsi que les deux livres : Vitry d'un millénaire à l'autre et Album de famille sont en vente chez Fabrice « *Evolutif Coiffure* » que nous remercions sincèrement.

Le samedi 30 août, pour le deuxième circuit, Jacqueline, Dany et Jacques ont contribué à l'accueil d'une trentaine de participants sur le terrain de la Gare.

Le samedi 15 septembre, la journée du Patrimoine a été consacrée à un circuit montrant les différentes architectures à travers les siècles à une vingtaine de personnes.

Bilan financier

Dépenses : 1 076,15 € - **Recettes** : 858,30 €
Résultat : - 217,85 €

Renouvellement des effectifs, aménagement des locaux

Les candidatures sont les bienvenues. Nous recherchons toujours des bénévoles : accompagnateurs, chercheurs et



des bras pour aménager les locaux de façon à pouvoir ranger les archives de l'association.

Animations 2026

Publications : brochure n° 32, L'eau.

Sortie en covoiturage hors commune : Sortie en covoiturage à Chécy, qui a permis à nos adhérents la découverte d'une commune voisine historiquement liée avec la nôtre.

Promenades historiques : causerie ou circuit à fixer en fonction de la météo, sur le thème de l'eau

• dimanche 19 juillet 17 h 30

• samedi 29 août 17 h 30

• journées européennes du Patrimoine : dimanche 20 septembre 14 h.

Merci à toute l'équipe de l'association.

marie-jose.deschamps1@orange.fr



► Biblio'Loges

La Bibliothèque (Maison éclusière, 15 quai Aristide Briand) vous propose :

- plus de 6 000 ouvrages (romans, biographies, policiers, thrillers, documentaires, albums, contes, BD, mangas...) pour lecteurs enfants, adolescents et adultes
- un fond d'histoire locale (Vitry-aux-Loges, ses environs, le canal, la Loire, la région orléanaise...)
- un fond de CD et de DVD

Quels que soient vos goûts, vous trouverez votre bonheur de lecture !

Elle vous accueille **tous les mercredis matin** (de 10 h – 12 h 15, et le **samedis matin** (10 h – 12 h), avec de courtes fermetures pendant les vacances scolaires de notre Académie (les fermetures sont affichées 15 jours à l'avance et les lecteurs en sont informés par mail).

Biblio'loges accueille régulièrement les enfants de l'Ecole de Vitry qui, assistés de leurs Enseignants, empruntent des livres et découvrent le plaisir de la lecture.

Biblio'Loges en 2025, c'est plus de 300 lecteurs, 1400 visites, 4300 emprunts.



A noter :

Le fonctionnement de Biblio'Loges est exclusivement assuré par des bénévoles, et financé (en plus des cotisations) par une subvention municipale annuelle qui permet, entre autres, l'achat régulier de nouveaux ouvrages (des boîtes à idées sont disponibles pour recueillir vos souhaits).

La liste des nouveautés est affichée tous les trimestres à Biblio'Loges et sur le Panneau Pocket, et est adressée par mail aux lecteurs chaque trimestre.

• Faites-le-vous-même



Les ateliers d'activités

• **Loisirs créatifs** choisis par les participants : peinture à l'huile, pastels, encadrement, bricolage, décors de Noël, compositions florales, patchwork, etc.

Reprise des ateliers le jeudi 1^{er} octobre 2026 : en prévision sur 2026-27 : pastel, peinture à l'huile, décors de Noël, macarons, bricolage...

Salle Pasteur le jeudi de 10 h à 17 h / 18 h (liste des jeudis déposée en Mairie)

• **Sorties thématiques** : visites de sites

Les ateliers de chant

Stage de chant et Interprétation Scénique

L'originalité de ce stage tient à son orientation vers l'interprétation et la mise en scène des morceaux choisis



Stage 2026

Semaine du lundi 17 au samedi 22 août 2026 (les dates restent à préciser en fonction de la disponibilité de la professeure de chant/mise en scène).

Journées chant

Cette activité a lieu une journée tous les 2 mois à la salle Pasteur en fonction des différentes personnes intéressées.

Contact : Anne-Joëlle Legourd au 06 82 08 53 01



• APEEVAL

Une association pour vos enfants ? APEEVAL évidemment !

2015 – 2026... et l'aventure continue !

APEEVAL, c'est l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Vitry-aux-Loges, au service des enfants... et des familles !

Depuis plus de 10 ans, une joyeuse équipe de parents motivés et pleins d'idées, s'engage pour faire vivre l'école autrement. Avec le soutien précieux de nos bénévoles, nous organisons tout au long de l'année des événements festifs, culturels et ludiques pour petits et grands. Halloween, carnaval, chasse aux œufs, vide-grenier, opération « **Je nettoie mon village** »... autant de rendez-vous devenus incontournables, qui créent de beaux moments de partage entre enfants, parents et habitants du village.

Grâce aux actions menées et à votre participation, l'association contribue également au financement de projets scolaires (matériel, activités pédagogiques, classes découvertes...), afin d'enrichir le quotidien des élèves.

2015 – 2026... Mais l'APEEVAL, c'est surtout une aventure humaine : des rencontres, de la bonne humeur, et l'envie commune de contribuer à une vie locale dynamique et conviviale.

Un immense merci à vous tous pour votre présence, votre énergie et votre soutien, c'est grâce à vous que tout cela est possible !

N'oubliez pas : en adhérant, vous soutenez directement les projets pour les enfants !

Retrouvez nos actualités sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/apeeval>

Envie de rejoindre l'aventure ?

Contacts :

07 49 64 79 92

apeeval45@gmail.com

www.apeeval.fr

www.facebook.com/apeeval





• Théâtre d'improvisation

L'association « **Théâtre d'Improvisation de Vitry-aux-Loges** », active depuis septembre 2025, compte aujourd'hui 18 participant-e-s. Elle propose chaque mardi soir de venir découvrir cette discipline qui fascine autant qu'elle effraie !

Et pour cause : en improvisation, rien n'est écrit. Chaque scène est unique, les thèmes abordés par les acteur-ric-e-s sont tirés au sort, et chaque comédien-ne devient alors à la fois acteur-ric-e, metteur-se en scène et scénographe... Une belle façon d'affronter sa peur du bide, de stimuler sa créativité et de retrouver confiance en soi. Car une bonne troupe d'improvisation se constitue avant tout d'acteur-ric-e-s qui ont plaisir à jouer ensemble, une pause conviviale ponctuée d'ailleurs les ateliers, offrant l'occasion d'apprendre à se connaître davantage et de nourrir toujours plus cet art exigeant.

Les ateliers se déroulent sous le maître-mot de la bienveillance, essentielle pour cet exercice de lâcher-prise.

Tous les profils sont les bienvenus, car l'improvisation est un art accessible à tou-te-s, qui révèle souvent « l'autre nous » qui sommeille.

Tous les mardis, de 19 h 30 à 21 h 30 à la Salle des Fêtes.



Contact : Victor Beaurepaire 07 69 40 46 24

• Atelier cirque de Seichebrières

L'école de cirque de Seichebrières fonctionne depuis 7 ans. Chacun peut découvrir, s'initier et se perfectionner en Arts du Cirque. Il est possible de s'inscrire à partir de 7 ans (classe de CE1).

Cette année 2025/2026, l'atelier a réuni 25 enfants des communes de Nibelle, Combreux, Sury aux Bois, Seichebrières et Vitry-aux-Loges.

Le premier groupe, réservé aux débutants et initiés travaille les mercredis de 17 h à 18 h pour apprendre les disciplines suivantes : jonglerie, assiette chinoise, bâton du diable, diabolo, bollas, houla houp, monocycle, fil d'équilibre, boule d'équilibre, échasses, rolla bolla, trapèze et tissu aérien.

Le deuxième groupe se retrouve de 18 h à 19 h 30. Après une phase de perfectionnement, les artistes entrent dans la création d'un spectacle d'arts du cirque. Pour cette année, le thème de l'histoire de cirque de la préhistoire à nos jours est parcouru.

Le spectacle de cette année a eu lieu le **samedi 7 juin 2026** à la salle des fêtes de Seichebrières.

Lors de cette fête du Cirque, les deux groupes ont montré, dans une salle comble, le résultat de leur travail de l'année. C'était aussi l'occasion de partager un moment convivial lors d'un pique-nique :

- présentation des créations artistiques du premier groupe
- moment convivial pendant le repas du soir où chacun amène son pique-nique



• présentation du spectacle du second groupe « **Evolucirque** ». Un candidat passe un examen dont le sujet est « **L'histoire du cirque de la Préhistoire à nos jours** ». Il va parcourir 5 époques qui seront illustrées sur scène de manière circassienne.

L'atelier a lieu tous les mercredis après-midi à la salle communale de Seichebrières (environ 25 séances dans l'année). Les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau de chacun. Les groupes sont encadrés par deux adultes spécialistes en arts du cirque.

A la rentrée 2026, nous pourrions accueillir les enfants nés en 2019 ou avant. Il est également possible d'ouvrir un groupe ados/adultes, juste pour le plaisir de découvrir les Arts du cirque (pas de stress de spectacle) et de passer des bons moments. Attention, les places sont limitées.

lesrisquetouts@wanadoo.fr ou 06 70 34 96 55

• Société musicale « La Cigale »



Comme chaque année, la **Société Musicale « La Cigale »** a pris part aux différentes manifestations du village, notamment les festivités de Noël, le carnaval organisé par l'APEEVAL, ainsi que les cérémonies officielles.

Notre concert de printemps s'est déroulé le 24 mai 2025, l'harmonie a initié la 1ère édition de la fête de la musique sur la place du village qui fut un franc succès. Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'harmonie de Boynes à l'occasion de notre concert de Noël à la salle des Fêtes.

Nos répétitions se tiennent chaque semaine, le samedi de 18 h à 20 h, dans une ambiance où nous veillons à allier exigence musicale et convivialité. Elles ont pour objectif de préparer un programme riche et varié pour chacun de nos deux concerts.

Que vous soyez musicien confirmé, débutant ou que vous souhaitiez apprendre à jouer d'un instrument, n'hésitez pas à nous contacter !

Jean-Claude Bijoux nous a quittés

Cette année a été marquée par la disparition de Jean-Claude Bijoux, ancien président de la Société Musicale « La Cigale » de 1983 à 1989, puis de nouveau de 1995 à 1998. Ses mandats ont été marqués par un véritable dynamisme et une volonté constante de faire progresser notre société musicale. Sous sa présidence, l'harmonie a connu de nombreux moments forts. Parmi eux, le centenaire de l'harmonie en 1983 a constitué un temps particulièrement fédérateur pour tout le village. D'autres événements ont également jalonné ces années,

Date à retenir : Guinguette « Fête de la musique » : Samedi 20 juin au terrain du Port

L'Ecole de Musique

Elle offre des cours de flûte, saxophone, cornet ou trompette, trombone, batterie, guitare, ainsi que des enseignements de formation musicale et des séances d'initiation à la musique.

L'audition des élèves, organisée le 8 mars, a été l'occasion pour nos jeunes musiciens de monter sur scène et de partager leur passion avec un public attentif et enthousiaste.

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 auront lieu lors du forum des associations, prévu le dimanche 6 septembre prochain. Il est possible de s'inscrire dès la classe de CP, avec une classe d'initiation ouverte à partir de deux élèves inscrits, ou dès le CE1 pour

Inscriptions : Cécile Lemaire 06 20 92 51 31
www.harmonie-lacigale.com
contact@harmonie-lacigale.com

notamment la participation à des concours de musique, comme ceux de Blois en 1987 puis d'Oyonnax en 1995, qui restent, pour beaucoup d'entre nous, des souvenirs marquants. Même après avoir quitté le département depuis de nombreuses années, Jean-Claude est resté fidèle à « La Cigale ». Il lui arrivait de revenir, avec plaisir, assister à nos concerts et nous témoigner, par sa présence, son attachement indéfectible. Aujourd'hui, nous saluons sa mémoire avec respect et reconnaissance. Son engagement et son dévouement resteront durablement inscrits dans l'histoire de notre société musicale.

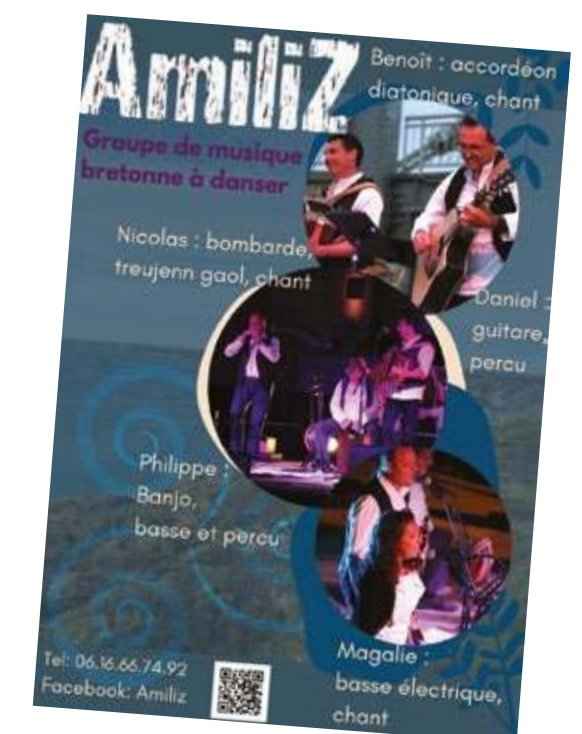
• Amiliz

Installée à Vitry-aux-Loges, l'association Amiliz regroupe 5 musicien.ne.s de musique bretonne à danser.

Ces artistes font vivre avec énergie et authenticité le répertoire traditionnel. Entre airs à danser, compositions et mélodies revisitées, Amiliz propose des prestations conviviales qui invitent au partage et à la découverte de la culture bretonne.

À noter dans vos agendas : un fest-noz exceptionnel se tiendra le **31 octobre 2026** à la salle des fêtes. À cette occasion, Amiliz aura le plaisir d'accueillir deux grandes figures de la scène bretonne : Fred Guichen, accordéoniste reconnu et membre fondateur du groupe Ar Re Yaouan, et Erwan Moal, guitariste apprécié pour son jeu dynamique celtique.

Une soirée festive placée sous le signe de la danse et des traditions.





• Les Mariniers de Vitry



Rappel de nos objectifs :
Œuvrer pour faire revivre le canal d'Orléans, construire des bateaux de Loire, naviguer dans le cadre d'activités touristiques et festives, s'initier au matelotage, participer à l'animation des fêtes marinières et à la vie communale

L'année 2025 restera sans conteste comme un millésime exceptionnel pour notre association. Nous avons eu le plaisir de participer au Festival de Loire à Orléans, un rendez-vous incontournable qui a une nouvelle fois mis à l'honneur le patrimoine fluvial dans toute sa richesse. Notre présence, saluée par un large public, témoigne de l'engagement et de la passion qui animent nos bénévoles.

Au-delà de cet événement majeur, notre association a également pris part à plusieurs manifestations marinières tout au long de l'année, notamment « **Débord de Loire** » périple de navigation de huit jours entre Blois et Nantes, « **La Coulée Douce** » périple de navigation de quatre jours entre Nevers et Orléans, où convivialité et transmission des savoir-faire ont été au cœur des échanges.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique et prometteuse. Nos adhérents sont fortement mobilisés autour d'un projet structurant : le chantier de construction de la « **Poule d'Eau** ». Ce bateau, fruit d'un travail collectif, incarne à la fois notre attachement aux traditions et notre volonté de les faire perdurer.

Nous sommes également heureux de constater l'arrivée de nouveaux membres, en particulier au sein de notre section matelotage. Leur enthousiasme et leur curiosité participent activement à la transmission des gestes et techniques qui font la richesse de notre association.

Côté navigation, plusieurs sorties sont prévues, notamment au lac d'Orient et à l'étang de la Vallée, ainsi qu'une navigation sur l'Allier baptisée « **Remontée du Saumon** », qui promet d'être un moment fort de la saison. Enfin, nous aurons le plaisir de participer en septembre à l'événement « **Escale en fête** » de Grignon.

Plus que jamais, notre association poursuit sa mission : préserver, transmettre et faire vivre le patrimoine de la marine traditionnelle. Nous remercions chaleureusement tous nos adhérents et soutiens pour leur engagement à nos côtés.

Activités

L'atelier de construction bateaux est ouvert à tous, les samedis de 9 h à 12 h dans le hangar à bateaux au Terrain du Port. L'objectif de cette fin d'année est la maintenance de la toue cabanée. Sous la direction



de Roger, les charpentiers de marine se partagent les tâches : traçage, découpe, assemblage, peinture... sous l'œil attentif des visiteurs.

L'atelier de matelotage est ouvert à tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30 à la loge du canal. L'apprentissage des nœuds marins et la confection des cordages et accessoires pour nos bateaux sont enseignés par Jean-Claude Habert.

Principales Manifestations 2026 :

14 au 17 Mai : remontée du saumon de l'aval de Vichy jusqu'à Moulins. L'association s'est inscrite pour participer à cet événement avec le Balbuzard.

13 au 20 Juin : navigation sur le lac d'Orient. Organisation par nos collègues de Bou, avec le Balbuzard et Carpe Diem.

27 et 28 Juin : étang de la vallée. Navigation balades avec le Balbuzard

19 septembre : Fête à Grignon. Navigation et stand de Matelotage.

Décembre : St Nicolas à Châteauneuf et Vitry-aux-Loges.

Fête de Noël : buvette marinière

Président : Gérard Lecomte 06 80 37 34 67
Secrétaire : Dominique Maçon 06 73 19 20 89
e.mail : lesmariniersdevitry@gmail.com
facebook : mariniersdevitry

• Club du 3^{ème} âge

L'assemblée Générale s'est tenue le 10 janvier 2026 à la salle des fêtes. Six nouvelles personnes se sont inscrites et ont rejoint nos fidèles adhérents. Avant la dégustation de la « Galette des rois » nous avons procédé à la lecture du rapport moral, des comptes 2025 et du calendrier de nos manifestations prévues pour 2026 ci-après :

Samedi 14 février : au « *repas surprise* » nous avons dégusté une choucroute de la mer.

Le 6 mars, nous sommes allés en covoiturage à Checy assister au spectacle musical péruvien « *le vol du condor* ».

Mercredi 8 avril nous avons organisé un Loto ouvert à tous.

Jeudi 28 mai, en partenariat avec le Club des Aînés de Fay aux Loges, nous partions en car à Briare faire, sur le canal, une croisière-déjeuner commentée. Puis un petit train nous fera visiter la ville.

Dimanche 16 août nous irons en car au festival folklorique de Montoire.

Samedi 26 septembre nous nous retrouverons pour notre repas annuel. Nos repas sont préparés et servis par un traiteur. Ils se passent toujours dans la bonne humeur.

• Assaut Ludique



L'Assaut Ludique souhaite promouvoir les jeux de société modernes, en permettant aux joueurs adultes, débutants ou invétérés, de pouvoir se rencontrer et se réunir dans un contexte convivial.

Les adhérents apportent leurs propres jeux et animent leur table, facilitant au maximum les échanges entre les joueurs.

Les types de jeux proposés sont ainsi extrêmement variés, allant du party game au kubenbois !

Notre équipe de bénévoles passionnés vous propose des jeux récents et originaux issus de boutiques spécialisées et même des jeux plus rares provenant de financements participatifs.

Nous proposons des Soirées jeux chaque vendredi soir, des événements ponctuels tels que Marathon du jeu, ou participations à des Festivals locaux.

Que vous aimiez les jeux de réflexion ou les jeux d'ambiance, l'Assaut Ludique est fait pour vous !

Cordialement,
Mathieu Courilleau

A l'automne en partenariat avec le Club des Aînés de Fay aux Loges nous irons en covoiturage à Ingré au cabaret « *Voulez-vous* ».

Mercredi 28 octobre, nous organiserons un Loto ouvert à tous. Pour rappel, nos modestes lotos sont ouverts à tout public et se terminent par un petit goûter offert à l'ensemble des participants.

Mercredi 8 décembre, pour clôturer le programme 2026, le Club offrira à tous les adhérents le goûter de Noël. Comme chaque année le Conseil d'Administration fait tout son possible pour vous offrir un après-midi festif autour de la bûche de Noël.

Rappel : tous les lundis après-midi, les adhérents peuvent aller au Foyer H. Deschamps jouer à la belote ou à des jeux de société avec les résidents. Cela permet de rompre la solitude qui pèse à certains.

Si vous êtes retraité(e)s n'hésitez pas à nous contacter dans le courant de l'année si notre programme vous tente. Si vous avez des problèmes pour vous déplacer, dans le cadre de ses activités, le Club peut assurer votre transport. Nous vous accueillerons avec plaisir.

La Présidente Ginette Rouquet 06 75 84 33 55
Vice-présidente : Andrée Salmon
Trésorière et secrétaire : Françoise Berthe





• Octobre Rose

Pour la troisième année consécutive, les sage-femmes, les associations et commerçant de Vitry se sont mobilisés à l'occasion d'octobre rose ce qui a permis de récolter plus de 1 800 €.

Une journée rythmée par les dépistages, les ventes de pâtisserie, une randonnée et pour la 1^{ère} année une Color Run qui a accueilli 90 participants.

Alors rendez-vous le samedi 17 octobre 2026 pour la 4^{ème} édition !



• Fête du canal

Dimanche 13 juillet, le terrain du port accueillait notre traditionnelle fête du Canal. « Les mariniers » de Vitry, en charge de la restauration, ont régalié les visiteurs, tout comme les Pizzas de « Pizza Merlin ».

Dès 14 h 30, les animations ont débuté : jeux de bois, chamboule-tout, structure gonflable, petit train à vapeur, balades en bateau sur le canal. Les collectionneurs exposaient des voitures anciennes, tandis que le scieur de long faisait concurrence à la musique.

Alors que Dom le magicien, bluffait petits et grands, « C'est Nabum » racontait l'histoire du village, notamment celle de l'activité de halage sur le canal. « Les Copains d'Sabord » nous ont offert leur récital de chants de mariniers, avant que les trompes de chasse ne donnent de la voix sur le canal.

Un magnifique feu d'artifice a poursuivi ensuite la soirée avant que l'orchestre « Lay3quarts » ne fasse danser les Vitrylogiens jusqu'au bout de la nuit.



► Le marché des producteurs

Chaque année, le centre-bourg de Vitry-aux-Loges accueille avec convivialité les marchés de producteurs et créateurs locaux, organisés quatre samedis matin au fil des saisons.

Au cœur du village, ces marchés sont l'occasion de privilégier les circuits courts, de soutenir l'économie locale et de favoriser les échanges dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Très appréciés des Vitrylogiens, ces rendez-vous participent pleinement à l'animation du centre-ville et au dynamisme de la commune.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des producteurs, créateurs, bénévoles et visiteurs qui contribuent au succès de ces manifestations tout au long de l'année.

À NOTER

- marché d'automne : samedi 19 septembre
- marché de Noël : dimanche 13 décembre

Place de la République en centre bourg

► Reprise de l'entreprise Thierry Martin

Électricité Générale

Après 32 années d'activité au service des habitants de Vitry-aux-Loges, M. Thierry Martin a fait valoir ses droits à la retraite. Artisan reconnu et apprécié sur la commune, il a accompagné durant de nombreuses années particuliers et professionnels dans leurs travaux d'électricité générale.

Nous lui adressons tous nos remerciements pour son engagement, son professionnalisme et sa présence au sein de la vie locale.

Son entreprise est aujourd'hui reprise par Monsieur Kelvin Sinar, dirigeant de la société SARL Castel-Eco, implantée à Châteauneuf-sur-Loire depuis 2011. La municipalité adresse tous ses vœux de réussite à Monsieur Kelvin Sinar dans cette aventure professionnelle au sein de notre commune.

Téléphone : 06 15 63 32 63 ou 02 38 59 35 48

► K Drone45

Installée récemment dans la zone artisanale du guidon, l'entreprise K Drone45 propose une approche innovante pour l'entretien des bâtiments grâce à l'utilisation de drone.

Spécialisée dans le traitement des façades et des toitures, K Drone45 intervient pour le nettoyage et la protection des surfaces, sans recours à des installations d'échafaudages.

Grâce à cette technologie, K Drone45 peut accéder

Memo

Horaires d'ouverture

Mairie

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h

Vendredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h

(Le 1^{er} samedi du mois sauf vacances scolaires)

Déchetterie

Mardi et samedi : 9 h à 12 h - 13 h à 17 h

Mercredi : 13 h à 17 h

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Vendredi : 13 h à 17 h

ÉTAT CIVIL EN 2025

- 10 naissances
- 16 décès
- 6 mariages



facilement aux zones difficiles et garantir un travail soigné, respectueux des matériaux et de l'environnement.

L'entreprise s'adresse aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'aux collectivités souhaitant entretenir et valoriser leur patrimoine immobilier.

32 route de nombrun 45530 Vitry-aux-Loges

Téléphone : 07 69 84 41 75

La Guinguette du Canal

2ème édition !

PROGRAMME

Samedi 20 juin

LA CIGALE

Samedi 27 juin

AMICALE DES
SAPEURS POMPIERS

Vendredi 3 juillet

USMV

Vendredi 24 juillet

USMV RANDO

Vendredi 31 juillet

APEEVAL

Samedi 29 août

USMV FOOT

Vitry aux Loges - Terrain du Port

À partir de 18h

Buvette, restauration, animations

